



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

Conférence de presse du projet INTERREG IV-A « habitreg.net »

*au Ministère du Logement,
6, boulevard Royal,
le 30 novembre 2010,
à 10h30*



Projet cofinancé par l'Union Européenne via le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région
"L'Union Européenne investit dans votre avenir"

Communiqué de presse:

Lancement du projet 'Habitreg.net: un réseau pour répondre aux défis d'habiter des territoires ruraux et périurbains de Wallonie-Lorraine-Luxembourg'

Insensiblement, de nouveaux défis liés à l'habitat apparaissent de nos jours; face auxquels les politiques locales/régionales et nationales de l'habitat peuvent être dépourvues de réparties:

- Comment répondre aux nouveaux besoins d'habitat suite aux évolutions sociales et démographiques? (objectifs: développer une offre en logements diversifiée et des approches innovantes face à l'accroissement du nombre des ménages dont la taille diminue en général tout en tenant compte de l'individualisation de notre société, de l'intégration sociale de nouveaux accédants et de la montée des prix de l'immobilier)
- Comment maîtriser l'étalement urbain en valorisant les cœurs de villages et en favorisant des extensions raisonnées? (objectifs: privilégier l'usage parcimonieux de l'espace, densifier au maximum les zones habitables existantes, préserver l'identité régionale des villages tout en permettant l'innovation architecturale)
- Comment le secteur du logement peut-il répondre aux exigences de la protection de l'environnement humain et naturel? (objectifs: limiter l'impact environnemental en matière d'énergie, l'impact sur le climat (gaz à effet de serre), en matière de mobilité, de biodiversité et de santé)

L'intérêt de l'échange transfrontalier. Ces questions autour d'une **politique durable de l'habitat** se posent à travers tout l'espace Wallonie, Lorraine et Luxembourg (WLL). Expériences et outils existent de part et d'autres des frontières. Reste à faciliter les échanges! C'est pourquoi, le programme européen INTERREG IVA Grande Région vient de soutenir un projet de mise en réseau d'acteurs et d'élus locaux de ces 3 régions pour leurs permettre d'échanger et d'expérimenter la mise en œuvre d'outils ou d'actions de coopérations innovantes, autour de l'habitat durable.

Ce projet « Habitreg.net » (contraction habitat-région-réseau), porté par le Carrefour des Pays Lorrains et ses partenaires de WLL¹ distingue plusieurs étapes de mise en œuvre:

1. Un état des lieux. La 1ère étape vise à rendre compte de la réalité des pratiques locales autour de l'habitat dans les trois régions partenaires. Elle se traduira par le recensement d'études, la collecte de données/statistiques existantes, l'inventaire de bonnes pratiques/projets pilote, des entretiens auprès d'acteurs locaux et l'organisation de 3 séminaires de mobilisation et d'échanges dans chaque région partenaire au printemps 2011.

2. Rencontrer, échanger, transférer. Il s'agit ensuite de donner un cadre de rencontres et d'échanges aux acteurs et élus locaux de WLL pour pouvoir partager et diffuser des expériences innovantes à travers de visites de bonnes pratiques et d'ateliers de travail (échanges formatifs).

1

3. Accompagnement de démarches. Dernière étape du projet : accompagner les acteurs de WLL dans les projets transfrontaliers qu'ils souhaitent réaliser en commun, que ce soit le transfert de bonnes pratiques entre territoires, ou bien la mise en place de solutions communes dans le cadre d'une stratégie transfrontalière.

4. Capitalisation des résultats. Le partenariat assurera l'évaluation et la capitalisation des échanges tout au long du projet: sites internet, publications, séminaires, etc.

Public cible:

- les élus locaux/régionaux
- les techniciens : agents de développement local, personnels des territoires communaux et intercommunaux
- Administrations (communales, régionales, nationales)
- autres acteurs des territoires : promoteurs immobiliers, associations, organisations non gouvernementales

Budget

Le projet se déroulera sur 3 ans (2010-2013) et est doté d'un budget global de 796.792,50.- € (quatre partenaires), dont 50% proviendront du fonds européen FEDER (Fonds européen de développement régional) et le solde de divers cofinanceurs nationaux.

Le budget des deux partenaires luxembourgeois (Parc Naturel de l'Our, S.I.CLER.) s'élève à 281.540.- €, dont 37% autofinancés, 50% proviendront du FEDER et 13% des quatre cofinanceurs nationaux suivants:

- le Ministère de Développement durable et des Infrastructures / Département de l'Environnement et Département de l'Aménagement du territoire
- le Ministère du Logement
- le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



Projet cofinancé par l'Union Européenne via le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région
"L'Union Européenne investit dans votre avenir"